

# Le blocage de l'école perdue

## La mobilisation

Le blocage de l'école de Saint-Romphaire, commencé jeudi, s'est poursuivi ce vendredi avec une mobilisation par roulement des parents d'élèves. Ils protestent contre la fermeture d'une classe au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Le Mesnil-Raoult Troisgots Saint-Romphaire.

À l'instar de la journée précédente, le personnel du syndicat scolaire a pris en charge les enfants de l'école. Un temps a été prévu durant l'après-midi avec leurs institutrices respectives et leurs camarades avant les vacances estivales.

« Une logique comptable »

Une réunion, provoquée en urgence, avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale jeudi en fin d'après-midi s'est soldée « **par un échec** », se navre Noémie Darras, présidente de l'association des parents d'élèves. « **Il a bien entendu nos arguments mais il campe sur sa position. Il a une logique comptable, sans tenir compte du bien-être des enfants et des enseignants**, ajoute le père de famille Mathieu Johann, présent durant cette réunion. **Il nous manque seulement trois élèves pour sauver cette classe.** » Cet élu saint-lois est toujours ulcéré de la captation d'écoliers par la commune de Condé-sur-Vire.

Une passe d'armes a eu lieu vendredi matin avec l'ancien maire du Mesnil-Raoult, Emmanuel Jarmard, venu défendre les positions condéennes. « **Nous avons tenté d'obtenir des explications en vain, sur les huit dérogations accordées à des enfants de Bourgvallées**, témoigne une dizaine des parents d'élèves participant au blocage. **Nous espérons obtenir gain de cause. La décision finale sera rendue par le directeur académique mercredi 10 juillet. Si elle ne nous est pas favorable, avec le maintien de cette classe, nous continuons le blocage à la rentrée.** »

D'ici la date butoir, des démarchages de famille vont se poursuivre pour tenter d'attirer de nouveaux écoliers au RPI Le Mesnil-Raoult Troisgots Saint-Romphaire et ainsi sauver la 6<sup>e</sup> classe.

*Ouest-France* a contacté la direction académique mais l'inspecteur académique (Dasen) est « tenu au devoir de réserve » en cette période de campagne électorale.

Il pourra communiquer après la tenue du CSA-SD (Comité social d'administration spécial départemental) prévu mercredi 10 juillet.



Des pères d'élèves protestant contre la fermeture de la classe de l'école de Saint-Romphaire Ouest-France